

2025 - AVIS AUX NAVIGATEURS Nº 39

RÉGION MAISONNEUVE SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

Restrictions de vitesse - Section MLO - Révision Nº 5

La restriction de vitesse sur le lac Saint-Louis a été révisée afin de mieux tenir compte du tirant d'eau des navires.

En plus des limites de vitesse indiquées dans le Manuel de la Voie maritime, section Pratiques et procédures - Annexe II - Tableau des vitesses, les restrictions de vitesse suivantes sont également en vigueur dans la section MLO:

LOCALISATION	RESTRICTIONS	
	NAVIRE MONTANT	NAVIRE DESCENDANT
Lac Saint-Louis, entre la bouée A13 et l'entrée inférieure de l'écluse Beauharnois (Sauf entre les bouées A30 et A40 comme indiqué ci-dessous)	 <u>10 nœuds</u> pour les navires dont le tirant d'eau est supérieur à 76.0 dm Révisée à <u>11 nœuds</u> pour les navires dont le tirant d'eau est de 76.0 dm ou moins. 	 <u>12 nœuds</u> pour les navires dont le tirant d'eau est supérieur à 76.0 dm Révisée à <u>13 nœuds</u> pour les navires dont le tirant d'eau est de 76.0 dm ou moins.
Lac St-Louis, entre les bouées A30 et A40	 8 nœuds pour tous les navires Les navires dont le tirant d'eau est supérieur à 76,0 dm sont avisés d'éviter de rencontrer au- dessus des hauts fonds 	 8 nœuds pour tous les navires Les navires dont le tirant d'eau est supérieur à 76,0 dm sont avisés d'éviter de rencontrer au-dessus des haut fonds
Île Galop, entre les bouées LB122 & LB127	7 nœuds pour les navires dont le tirant d'eau est supérieur à 78.0 dm	12 nœuds pour les navires dont le tirant d'eau est supérieur à 78.0 dm
Secteur IV, entre les bouées LB157 & LB162	8.5 nœuds pour les navires avec un tirant d'eau supérieur à 78.0dm	Aucune restriction

^{*} Les vitesses des navires dans les zones susmentionnées seront surveillées de près.

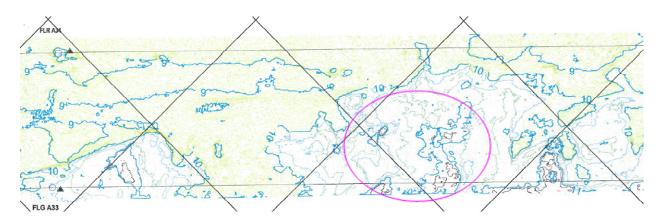


LAC ST-LOUIS

Les navires dont le tirant d'eau est supérieur à 76,0 dm sont avisés d'éviter de rencontrer et de naviguer au-dessus et au SUD des hauts-fonds, situés aux positions suivantes, localisées aux environs des bouées A33, A35 et A38:

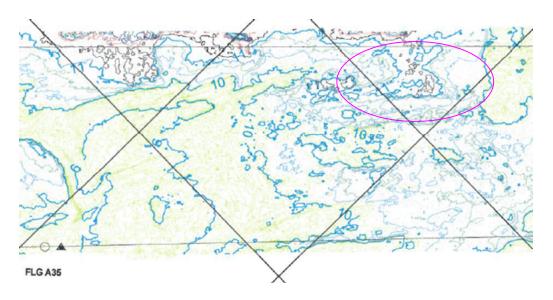
Deux positions à 450 et 560 mètres à l'EST de la bouée A33 et à 80 mètres au NORD de la ligne SUD du canal.

- 45 degrés 22.34 minutes NORD 73 degrés 49.38 minutes OUEST
- 45 degrés 22.31 minutes NORD 73 degrés 49.43 minutes OUEST



Il faudra également éviter de naviguer au-dessus et au NORD des positions suivantes : À 300 mètres à l'EST de la bouée A35 et 50 mètres au SUD de la ligne NORD du canal.

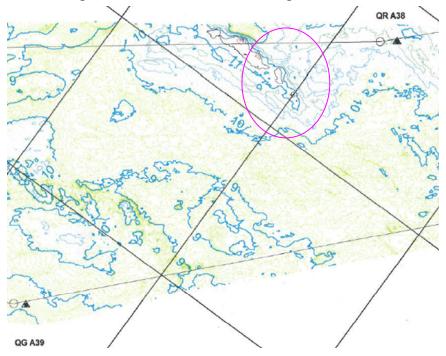
• 45 degrés 21.96 minutes NORD 73 degrés 49.97 minutes OUEST





À 130 mètres à l'OUEST de la bouée A38 et à 40 mètres au SUD de la ligne NORD du canal.

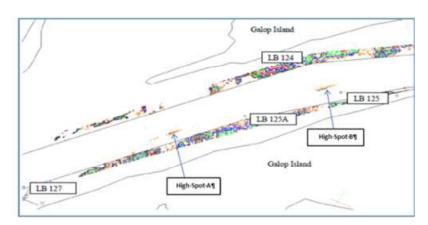
• 45 degrés 21.56 minutes NORD 73 degrés 50.55 minutes OUEST



ÎLE GALOP - HAUTS FONDS

Les navires dont le tirant d'eau est supérieur à 78,0 dm sont avisés d'éviter de rencontrer et de naviguer au-dessus des hauts fonds de l'île Galop situés aux coordonnées suivantes:

Haut fond A: 44° 45.6693'N 075° 24.8710'W
 Haut fond B: 44° 45.9575'N 075° 24.4942'W





SECTEUR IV - HAUTS FONDS

Les navires montants dont le tirant d'eau est supérieur à 78,0 dm sont avisés d'éviter de rencontrer et de naviguer au-dessus des hauts fonds situés aux coordonnées suivantes :

En amont du point d'appel de Crossover Island: 44° 29.5947'N 75° 46.5212'W
 En amont de l'île North Colborne: 44° 15.4103'N 76° 4.226'W

Les conditions seront surveillées de près et les navigateurs seront informés de tout changement.

Le 13 novembre 2025